

# United Nations Nations Unies

Embargoed for 11.30 a.m. CENTRAL STANDARD TIME, Monday 11 December.

Check against delivery  
**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

## **Allocution prononcée au Truman Presidential Museum & Library**

Independence (Missouri), le 11 décembre 2006

Sénateur [Hagel], merci de cette remarquable introduction. C'est un grand honneur que d'être présenté par un illustre législateur. Merci à vous aussi, M. Devine, et à tout votre personnel, ainsi qu'à l'admirable équipe de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies de Kansas City, d'avoir organisé cet événement.

Quel plaisir et quel honneur d'être ici dans le Missouri. Pour moi, c'est presque un retour au pays. Il y a près d'un demi-siècle, j'étais étudiant à quelque 600 kilomètres plus au nord, dans le Minnesota. J'arrivais directement d'Afrique et je puis vous dire que, dans le Minnesota, j'ai vite compris tout l'intérêt d'un bon pardessus, d'une écharpe ... et même des protège-oreilles!

Quand on quitte son foyer pour un autre, il y a toujours des leçons à en tirer. Et j'avais plus encore à apprendre quand j'ai quitté le Minnesota pour l'ONU, la grande maison de l'humanité tout entière, où j'ai vécu pendant ces 44 dernières années. Aujourd'hui, je tiens à vous faire part en particulier de cinq leçons que j'ai apprises ces dix dernières années, au cours desquelles j'ai assumé les fonctions difficiles, mais exaltantes de Secrétaire général.

Je crois que ce lieu, cette maison, qui rend hommage à Harry S. Truman, se prête tout particulièrement à ce type de réflexion. Si Franklin Delano Roosevelt a été l'architecte de l'Organisation des Nations Unies, le Président Truman en a été le maître d'œuvre et le fidèle champion pendant ses premières années, époque où l'Organisation se heurtait à des problèmes totalement différents de ceux que Franklin Delano Roosevelt avait pu imaginer. Le nom de Truman est à jamais associé au souvenir d'une Amérique clairvoyante, à la tête d'une formidable entreprise mondiale. Et vous verrez que chacune des cinq leçons que j'ai apprises me mène à la conclusion que cette clairvoyance est tout aussi nécessaire aujourd'hui qu'il y a 60 ans.

La première leçon est que dans le monde d'aujourd'hui la sécurité de chacun d'entre nous est liée à celle de tous.

- C'était déjà vrai à l'époque de Truman. L'homme qui, en 1945, a donné l'ordre d'utiliser l'arme atomique, pour la première et, espérons-le, la dernière fois de l'histoire, avait compris que la sécurité de certains ne pourrait plus jamais être

assurée au prix de l'insécurité des autres. Il était déterminé, comme il l'avait dit à la Conférence fondatrice de l'Organisation à San Francisco, « à empêcher, si l'esprit, le cœur et l'espoir de l'homme le pouvaient, que ne se reproduise la catastrophe [à savoir la guerre mondiale] dont le monde ne se relèverait pas avant de nombreuses années ». Il avait donc l'intime conviction que, désormais, la sécurité devait être collective et indivisible. Ainsi, en 1950, lors de l'agression de la Corée du Nord contre la Corée du Sud, il avait insisté pour que les Nations Unies soient saisies de la question et pour que des soldats américains soient placés sous le drapeau des Nations Unies à la tête d'une force multinationale.

- C'est encore beaucoup plus vrai aujourd'hui, dans un monde ouvert, un monde où des armes meurtrières peuvent être obtenues non seulement par des États hors la loi, mais aussi par des groupes extrémistes; un monde où le SRAS, ou grippe aviaire, peut franchir des océans, à plus forte raison des frontières nationales, en quelques heures; un monde où des États faillis au cœur de l'Asie ou de l'Afrique peuvent devenir le refuge de terroristes; un monde où même le climat change de telle manière que la vie de tous les habitants de la planète en pâtira.
- Contre ce type de menaces, aucun pays ne peut assurer sa sécurité en cherchant à dominer tous les autres. Nous partageons tous la responsabilité de la sécurité de l'autre et ce n'est qu'en collaborant pour assurer la sécurité des uns et des autres que nous pouvons espérer instaurer une sécurité durable pour nous-mêmes.
- J'ajouterais que cette responsabilité n'est pas seulement l'affaire d'États prêts à voler au secours les uns des autres en cas d'attaque, si important que ce soit. Il s'agit également de la **responsabilité commune qui nous incombe de protéger** les populations contre les génocides, les crimes de guerre, les nettoyages ethniques et les crimes contre l'humanité, responsabilité qu'ont solennellement acceptée tous les États lors du Sommet mondial de l'année dernière. Cela signifie que le respect de la souveraineté nationale ne peut plus être utilisé comme bouclier par des gouvernements résolus à massacrer leur propre peuple ou nous servir d'excuse pour ne rien faire lorsque des crimes odieux sont commis.
- Mais, comme l'a dit Truman, « Si nous nous contentions de défendre en paroles nos nobles idéaux, pour ensuite porter atteinte à la simple justice, nous nous attirerions les foudres de générations qui ne sont pas encore nées ». Et quand je pense aux meurtres, aux viols et à la famine dont est victime la population du Darfour, je crains que nous n'ayons pas dépassé le stade des bonnes paroles. La leçon qu'il faut tirer ici, c'est que les grands principes comme la « responsabilité de protéger », resteront des paroles en l'air tant que ceux qui ont le pouvoir d'intervenir en exerçant des pressions politiques, économiques ou, en dernier recours, militaires, ne seront pas prêts à montrer la voie.
- Et je crois que nous avons une responsabilité non seulement envers nos contemporains, mais aussi envers les générations à venir, la responsabilité de préserver les ressources qui leur appartiennent autant qu'à nous et sans lesquelles aucun d'entre nous ne peut survivre. Cela veut dire que nous devons nous employer bien davantage et de toute urgence à empêcher ou à ralentir le

changement climatique. Chaque jour qui passe sans que rien ne change ou trop peu aggrave la menace qui pèse sur nos enfants et les enfants de nos enfants.

La deuxième leçon que j'ai apprise est que nous ne sommes pas seulement responsables de la sécurité de tous. Dans une certaine mesure, nous sommes également tous responsables de notre bien-être collectif. La solidarité mondiale est à la fois nécessaire et possible.

- Elle est nécessaire parce que, sans une certaine solidarité, aucune société ne connaît de stabilité véritable et personne ne peut vivre dans une prospérité durable. Ce principe est valable pour les sociétés nationales, comme l'ont appris les grandes démocraties industrielles au XX<sup>e</sup> siècle, mais également pour l'économie de marché mondiale de plus en plus intégrée dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Il n'est pas réaliste de penser que certains peuvent continuer de tirer de grands profits de la mondialisation, tandis que des milliards de leurs frères humains végètent, ou sont jetés, dans une misère absolue. Nous devons donner la possibilité à nos concitoyens, pas seulement dans notre pays mais dans la communauté mondiale, de prendre part un tant soit peu à notre prospérité.
- C'est la raison pour laquelle, il y a cinq ans, le Sommet du Millénaire des Nations Unies a adopté un ensemble d'objectifs à atteindre d'ici à 2015, les objectifs du Millénaire pour le développement, pour, notamment, réduire de moitié la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable; faire en sorte que les filles, comme les garçons, achèvent au moins un cycle d'études primaires; réduire fortement la mortalité infantile et maternelle; et arrêter la propagation du VIH/sida.
- Les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs sont pour la plupart du ressort des gouvernements et des peuples des pays pauvres eux-mêmes. Mais les pays riches ont eux aussi un rôle décisif à jouer. Dans ce domaine également, Harry Truman a ouvert la voie, en 1949, en proposant, dans son discours d'investiture, d'appliquer un programme qui allait devenir l'assistance au développement. Et le fait que nous ayons pu obtenir des pays donateurs qu'ils appuient la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par des mesures d'allégement de la dette et une augmentation de l'aide extérieure prouve que la solidarité mondiale n'est pas seulement nécessaire, mais possible.
- Bien entendu, le montant de l'aide extérieure est en lui-même insuffisant. Nous savons, aujourd'hui, que l'accès aux marchés, des termes de l'échange équitables et un système financier sans discrimination sont autant de conditions indispensables pour améliorer les perspectives des pays pauvres. Déjà, dans les semaines et les mois à venir, vous, les Américains, pourrez changer la vie de plusieurs millions de personnes démunies, si vous acceptez de sauver le Cycle de négociations de Doha. Vous pourrez le faire en plaçant votre intérêt national au sens large au-dessus de celui de quelques puissants groupes de pression, tout en incitant l'Europe et les grands pays en développement à vous imiter.

La troisième leçon est qu'en fin de compte, tant la sécurité que le développement reposent sur le respect des droits de l'homme et sur l'état de droit.

- Bien qu'il soit de plus en plus interdépendant, notre monde reste divisé, non seulement par les différences économiques, mais aussi par la religion et la culture. Le problème ne tient pas à l'existence de ces différences. Tout au long de l'histoire, la diversité a enrichi la vie humaine et les différentes communautés ont appris les unes des autres. Mais, si nous voulons que nos différentes communautés vivent ensemble dans la paix, nous devons également mettre l'accent sur ce qui nous unit : notre humanité commune et notre conviction partagée que la dignité et les droits humains doivent être protégés par la loi.
- C'est aussi indispensable au développement. Tant les investisseurs étrangers que les citoyens d'un pays sont plus enclins à se lancer dans une activité productive lorsqu'ils savent que leurs droits fondamentaux sont protégés et qu'ils ont confiance dans la justice. Et des politiques favorables au développement économique ont beaucoup plus de chances d'être adoptées si les personnes qui ont le plus grand besoin du développement peuvent se faire entendre.
- En bref, les droits de l'homme et la primauté du droit sont indispensables à la sécurité et à la prospérité mondiales. Comme l'a dit Truman, nous devons, une fois pour toutes et de façon incontestable, prouver par nos actes que le droit règne. C'est la raison pour laquelle, par le passé, l'Amérique a été à l'avant-garde du mouvement mondial pour les droits de l'homme. Mais, pour ce pays, la seule manière de rester en tête sera de se montrer fidèle à ses principes, jusque dans la lutte contre le terrorisme. Lorsque l'Amérique semble abandonner ses propres idéaux et objectifs, ses amis étrangers sont, naturellement, troublés et déconcertés.
- Il faut également que les États respectent les règles tant dans leurs relations mutuelles qu'à l'égard de leurs citoyens. Ce n'est pas toujours commode mais, en dernier ressort, ce n'est pas la commodité qui compte. Ce qui compte, c'est de faire ce qu'il faut. Aucun État ne peut faire passer ses actes pour légitimes auprès d'autres États. Le recours à la force, en particulier à la force militaire, n'est considéré comme légitime par le reste du monde que lorsque celui-ci est convaincu que cette force est employée à bon escient, pour atteindre des objectifs communs, dans le respect des normes acceptées de tous.
- Nulle communauté au monde ne souffre d'un excès de légalité; beaucoup souffrent en revanche de l'absence de légalité et la communauté internationale en fait partie. C'est cela qu'il faut changer.
- Les États-Unis ont donné au reste du monde l'exemple d'une démocratie dans laquelle chacun, même le plus puissant, doit se soumettre à la loi. Sa suprématie mondiale actuelle leur donne une occasion irremplaçable de consolider ce principe au niveau mondial. Comme l'a dit Harry Truman, nous devons tous reconnaître, quelle que soit notre puissance, que nous devons nous refuser la liberté de toujours agir comme il nous plaît.

La quatrième leçon, qui est étroitement liée à la précédente, est que les gouvernements doivent répondre de leurs actions sur la scène internationale, comme sur le plan national.

- Aujourd'hui, les agissements d'un seul État peuvent peser d'un poids décisif sur la vie de la population d'autres États. À ce titre, cet État n'est-il pas autant

tenu de rendre des comptes à ces autres États et à leurs citoyens qu'à ses propres citoyens? Il me semble que si.

- Dans l'état actuel des choses, le principe de responsabilité entre pays est pour le moins faussé. Il est facile de demander des comptes aux pays pauvres et faibles, qui dépendent de l'assistance étrangère. Quant aux États puissants, dont les actes sont lourds de conséquence pour les autres, ils ne peuvent être comptables de leurs actions que devant leur propre peuple, à travers leurs institutions nationales.
- Les peuples et les institutions de ces États puissants sont donc moralement tenus de prendre en compte, outre leurs intérêts nationaux, ceux du reste de la planète et aujourd'hui, plus particulièrement, les vues de ceux que nous appelons, dans le jargon de l'ONU, les acteurs non étatiques. Je veux parler des entreprises, des organismes de bienfaisance et des groupes de pression, des syndicats, des fondations philanthropiques, des universités et des centres de réflexion – c'est-à-dire de la myriade de groupes auxquels des personnes adhèrent volontairement pour réfléchir à l'état du monde ou essayer de le changer.
- Aucun de ces groupes ne devrait être autorisé à se substituer à l'État ou au processus démocratique par lequel les citoyens choisissent leur gouvernement et décident de la politique à mener. Cependant, ils peuvent tous peser sur le processus politique, tant au niveau international qu'au niveau national. Les États qui seraient tentés de l'ignorer pratiqueraient la politique de l'autruche.
- À l'évidence, les États ne peuvent plus – et n'ont d'ailleurs jamais pu – faire face seuls aux défis du monde. De plus en plus, nous devons faire appel à ces acteurs, qu'il s'agisse pour nous d'élaborer des stratégies mondiales ou de les appliquer. En tant que Secrétaire général, je me suis donné pour ligne de conduite de les associer à la réalisation des objectifs de l'ONU. Il en a été ainsi dans les actions entreprises par le Pacte mondial avec les entreprises internationales, que j'ai lancé en 1999, ou dans le combat contre la polio, qui, je l'espère, sera bientôt gagné, grâce à un partenariat remarquable entre l'ONU, les Centers for Disease Control des États-Unis et surtout Rotary International.

Tels sont les quatre premiers enseignements. Permettez-moi de vous les rappeler brièvement.

Premièrement, nous sommes tous responsables de la sécurité des uns et des autres.

Deuxièmement, nous pouvons et nous devons mettre la prospérité du monde à la disposition de tous.

Troisièmement, la sécurité et la prospérité reposent sur le respect des droits de l'homme et la primauté du droit.

Quatrièmement, dans leur action internationale, les États sont responsables les uns devant les autres, mais ils le sont aussi devant un large éventail d'acteurs non étatiques.

Le cinquième et dernier enseignement découle inévitablement des quatre précédents. Tous ces objectifs, nous ne pouvons les réaliser qu'en agissant ensemble

dans le cadre du multilatéralisme et en tirant le meilleur parti de l'instrument unique que Harry Truman et ses contemporains nous ont légué : l'ONU.

- En fait, c'est seulement par l'intermédiaire des institutions multilatérales que les États peuvent être comptables les uns devant les autres. Il importe donc au plus haut point que ces institutions fonctionnent de façon juste et démocratique et qu'elles permettent aux pauvres et aux faibles d'exercer un peu d'influence sur les riches et les forts.
- Ce principe s'applique tout particulièrement aux institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les pays en développement devraient parler plus fort au sein de ces instances dont les décisions scellent quasiment leur sort. Il s'applique aussi au Conseil de sécurité, dont la composition reflète le monde tel qu'il était en 1945, pas celui d'aujourd'hui.
- C'est la raison pour laquelle j'ai continué à pousser la réforme du Conseil. Cette réforme met en jeu deux questions distinctes. La première consiste à accueillir de nouveaux membres, sur une base permanente ou pour une longue durée, afin d'élargir la représentation de régions du monde dont la voix n'est pas suffisamment entendue. La seconde question, peut-être plus importante encore que la première, est que tous les membres du Conseil, notamment les grandes puissances qui sont membres permanents, doivent accepter la responsabilité particulière qui accompagne le privilège qu'ils détiennent. Le Conseil de sécurité n'est pas seulement une instance de plus dans laquelle on exprime des intérêts nationaux. C'est en quelque sorte le Comité directeur de notre système de sécurité collective encore embryonnaire.
- Comme l'a dit le Président Truman, « la responsabilité des grands États est de servir les peuples du monde, pas de les dominer ». Il a montré ce que pouvaient faire les États-Unis quand ils assumaient cette responsabilité. Encore aujourd'hui, aucune de nos institutions mondiales ne peut faire grand-chose lorsque les États-Unis se tiennent à l'écart. Mais lorsqu'ils s'engagent totalement, alors, tout devient possible.

Ces cinq enseignements, ce sont finalement les cinq principes suivants, que je crois essentiels pour la conduite future des relations internationales : responsabilité collective, solidarité mondiale, primauté du droit, responsabilité mutuelle et multilatéralisme. Permettez-moi de vous les confier solennellement, puisque dans trois semaines, je céderai la place au nouveau Secrétaire général.

Chers amis, bien des choses ont été accomplies depuis 1945, année de la création de l'ONU. Mais il reste beaucoup à faire pour appliquer ces cinq principes.

Du haut de cette tribune, je songe à la dernière visite de Winston Churchill à la Maison Blanche, peu avant la fin de la présidence de Truman, en 1953. Churchill s'était remémoré leur unique rencontre, en 1945, à la Conférence de Potsdam. « Monsieur le Président, je dois vous avouer » dit-il audacieusement, « que je vous avais en piètre estime à cette époque, car je n'aimais pas vous voir prendre la place de Franklin Roosevelt. » Après un moment de silence, il ajouta : « Je vous ai mal jugé car depuis, plus que quiconque, vous avez contribué à sauver la civilisation occidentale ».

Chers amis, le défi n'est pas aujourd'hui de sauver la civilisation occidentale, ni même la civilisation orientale d'ailleurs. C'est la civilisation tout court qu'il faut sauver. Et nous ne le ferons que si nous nous attelons tous ensemble à la tâche.

Vous autres, Américains, avez tant fait au siècle dernier pour construire un système multilatéral efficace, avec l'ONU en son centre. En avez-vous moins besoin aujourd'hui ou a-t-il moins besoin de vous qu'il y a 60 ans?

Certainement pas. Plus que jamais, les Américains, comme le reste de l'humanité, ont besoin aujourd'hui d'un système mondial qui fonctionne et permette aux peuples du monde de faire face solidairement aux défis de la planète. Un tel système réclame des dirigeants américains qui voient loin, dans la tradition de Truman.

J'espère et je souhaite ardemment que les dirigeants américains d'aujourd'hui et de demain soient à la hauteur de la tâche.

Je vous remercie.